

Pleine Page



DOSSIER : LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

ÇA SE PASSE À MARLY

- Inauguration de l'école Hélène Carrère d'Encausse
- Dernières Gorgées d'été
- Ouverture du cimetière animalier

Sommaire

- 3 BROCANTE DU 27 JUILLET : QUEL SUCCÈS !**
- 4 RETOUR SUR ASSOS EN FÊTE !**
- 5 LA FÊTE NATIONALE DE RETOUR SUR LA PLACE GABRIEL PÉRI !**
- 6 2^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL DERNIÈRES GORGÉES D'ÉTÉ !**
- 8 ÉCOLE HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE**
- 12 JEUNESSE**
- 256 enfants récompensés !
 - Restitution des projets Erasmus.
 - La fête de l'été à la Perdrôle.
 - Les Marlypiades, un temps fort haut en couleur !
 - La fête des périscolaires.
 - Les ACM d'été à l'école Hélène Carrère d'Encausse.
- 14 TRAVAUX**
- L'école Jules-Henri Lengrand se refait une beauté.
 - Travaux à la salle des fêtes.
 - Hôtel de Police Municipale : une rénovation en profondeur.
 - L'avenue Paul Gauguin.
 - Rénovation des voiries aux Floraliées.
 - Rue Paul Vaillant Couturier.
- 18 CONSEIL DE QUARTIERS**
- Une fête de l'été avec le conseil de quartiers Marly Sud !
- 20 ENVIRONNEMENT**
- Le cimetière animalier est ouvert.
 - La transformation du cimetière continue.
- 22 CÉRÉMONIES**
- Médailles d'honneur du travail.
 - Une cérémonie pour les nouveaux marlysiens et les jeunes citoyens.
 - Retour sur les cérémonies patriotiques.
- 24 CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET**
- 22 INTERVIEW**
- 5 questions à Isabelle DUPONT.
- 26 CULTURE**
- Un nouveau chapitre s'ouvre pour la médiathèque.
- 27 LA PAGE DES P'TITS LOUPS**
- C'est quoi une médiathèque ?
- 28 COMMERCES**
- Inauguration du Cinégrill.
 - Inauguration de la friterie Universo.
 - Grand jeu de l'UCAM.
- 30 ÉTAT CIVIL**
- 31 EXPRESSION DES GROUPES**

Edito



Jean-Noël Verfaillie

Maire de Marly

Vice-président de Valenciennes Métropole
Conseiller départemental du Nord

Chères Marlysiennes, chers Marlysiens,

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau numéro du Pleine Page, marqué par les temps forts de notre été ! Vous découvrirez, entre autres, dans cette édition un retour sur les événements qui ont animé notre ville et rassemblé de nombreux habitants autour de moments conviviaux.

Avec un périmètre agrandi et 560 emplacements, la grande brocante du 27 juillet a une fois encore connu un immense succès, accueillant des milliers de visiteurs.

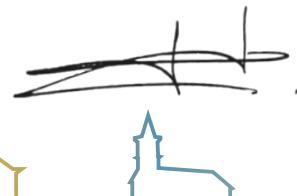
Le 28 août, la nouvelle école Hélène Carrère d'Encausse a été inaugurée. Ce bâtiment moderne et chaleureux, faisant la part belle au bois, avait été investi en avant-première par les enfants fréquentant les ACM en juillet et août. Depuis la rentrée du 1er septembre, près de 300 enfants de la petite section de maternelle aux "grands" de CM2 profitent des classes lumineuses, de cours de récréation arborées et de matériel flambant neuf pour apprendre et s'épanouir. Je vous invite à découvrir une rétrospective du chantier et les photos de l'inauguration en pages 8 à 11.

La période estivale s'est achevée par la seconde édition du festival de la bière « Dernières gorgées d'été », organisé en partenariat avec la FLAC, qui a fait vibrer la place Gabriel Péri dans une ambiance festive et familiale. Vous retrouverez les détails de cette manifestation désormais très attendue, en pages 6 et 7.

À ces rendez-vous festifs s'ajoutent l'inauguration du cimetière animalier qui a eu lieu mi-juillet ainsi qu'un temps fort mettant à l'honneur les nouveaux aménagements de la médiathèque. De nouveaux atouts pour notre cadre de vie et nos services à la population.

Les prochaines semaines seront elles aussi rythmées par de beaux projets. Nous vous donnons rendez-vous le 20 septembre pour l'inauguration de l'extension du parc canin et la fête des animaux au parc canin organisée par Boules de Poils et Compagnie, avec le soutien de la ville. Et sans temps morts, pour la rentrée nous poursuivons avec détermination les travaux engagés : réfection des rues Jean Jaurès et du 19 mars, rénovation de l'hôtel de police... Autant d'investissements qui améliorent le quotidien et préparent l'avenir.

Excellente lecture à toutes et à tous.





BROCANTE DU 27 JUILLET : QUEL SUCCÈS !

Dès l'aube, l'équipe était à pied d'oeuvre pour accueillir les nombreux exposants inscrits pour la traditionnelle brocante du mois de juillet. Plusieurs semaines avant l'évènement, les inscriptions étaient complètes. Ce ne sont pas moins de 560 emplacements qui étaient proposés cette année avec un périmètre agrandi, couvrant l'avenue Henri Barbusse, la rue Gilles Fabry ou encore la rue Oscar Carpentier. Sur la place, nouveauté de cette année, des structures gonflables et des food-trucks étaient installés pour offrir un temps de pause aux petits et aux grands.

Ce sont plus de 10 000 visiteurs qui sont venus de tous les horizons ce dimanche-là, profitant aussi de la balade pour discuter avec Monsieur le Maire et les élus, venus eux aussi chiner parmi les 3 kilomètres d'étals.



A VOS AGENDAS !

En 2026, la grande brocante de Marly aura lieu le dimanche 26 juillet !



RETOUR SUR ASSOS EN FÊTE !

LE SAMEDI 21 JUIN, 1^{ER} JOUR DE L'ÉTÉ, AVAIT LIEU ASSOS EN FÊTE AU STADE DENAYER. UN ÉVÈNEMENT PLACÉ SOUS LE SIGNE D'UNE CHALEUR ASSOMMANTE !

Dès 8h les 34 associations qui avaient répondu positivement à l'invitation se sont installées pour accueillir les visiteurs à l'ouverture des portes à 10H. Un jeu de piste était organisé, incitant le public à participer à des quiz et des défis sur les différents stands afin de collecter des vignettes ! Deux tirages au sort sont venus récompenser les participants avec de beaux cadeaux, dont certains offerts par l'UCAM.

Un glacier et une brasserie étaient présents pour rafraîchir le public tandis que les plats africains et japonais, les gaufres et les burgers ont régalé les gourmands tout au long de la journée. Toute la matinée les enfants ont pu se défouler dans les structures gonflables, installées pour leur plus grand plaisir. Dans l'après-midi, elles ont été désactivées afin d'éviter les brûlures qu'auraient pu engendrer les toiles très chaudes.



Malgré un thermomètre élevé, les associations se sont succédées sur scène pour réaliser des démonstrations de danse, des initiations pour les enfants ou encore une lecture publique !

En fin de journée, un DJ a pris place sur scène et la soirée Mölkky a commencé, réunissant 22 équipes, venues s'affronter dans la plus grande camaraderie. Certains joueurs découvraient le jeu pour la première fois, d'autres étaient déjà experts dans le domaine.

Un tirage au sort a récompensé, de façon aléatoire, les joueurs avec plus de 350 € de lots !



LA FÊTE NATIONALE DE RETOUR SUR LA PLACE GABRIEL PÉRI !

La place Gabriel Péri a retrouvé le plaisir des festivités avec une fête nationale organisée par la FLAC en partenariat avec la ville. Cette année, la date du samedi 12 juillet avait été choisie pour lancer un long week-end festif et permettre à tous de profiter pleinement d'un agenda très chargé.

Dès 15h, le public a commencé à arriver, savourant une glace ou une boisson fraîche (il faisait si chaud !) tout en profitant de l'atmosphère musicale assurée par French Touch Quintet.

Dans une ambiance très conviviale, populaire et festive, le public s'est peu à peu réuni pour profiter de la restauration proposée : cochon grillé, pad thaï, cuisine dominicaine, gaufres... Certains savourant leur repas sur la grande tablée installée sous des tonnelles, d'autres préférant la détente d'un pique-nique dans le théâtre de verdure, face à la scène.

Funky Factory et Motolo ont assuré le show en début de soirée, rassemblant toutes les générations avant de laisser place au spectacle dans le ciel avec le très attendu feu d'artifice.





2ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE LA BIÈRE!

POUR SA DEUXIÈME ÉDITION, LE FESTIVAL DE LA BIÈRE DE MARLY A PROUVÉ QU'IL ÉTAIT D'ORES ET DÉJÀ UN MOMENT TRÈS ATTENDU DE LA RENTRÉE.

Cet évènement proposé par la ville en partenariat avec la FLAC se veut convivial et s'est une nouvelle fois déroulé sur la place Gabriel Péri. Un moment de retrouvailles entre amis ou en famille pour la rentrée qui permet aussi de découvrir des bières de brasseries artisanales et locales, tout en profitant de nombreux concerts et jeux pour les petits et les grands.



Ainsi, un yoga bière était organisé mais aussi une conférence sur l'art du brassage ou encore l'élection de Miss & Mister Houblon. Les jeux gonflables ont fait le bonheur des enfants tandis qu'un atelier brassage (payant) permettait aux participants de découvrir toutes les étapes de fabrication, avant de récupérer, 6 semaines plus tard, leur production.





Côté musique : les concerts se sont enchainés pour le plus grand bonheur du public venu en nombre. La fanfare Voa Voa a ouvert le bal, suivie du groupe de blues Black Cat Joe & Miss Corina. En début de soirée, Dur Dur Dimanche a mis l'ambiance, avant de laisser place à Tante Adèle et la famille. De la restauration était proposée avec des plats salés, des gourmandises sucrées, des glaces italiennes ou encore des planches de charcuterie.

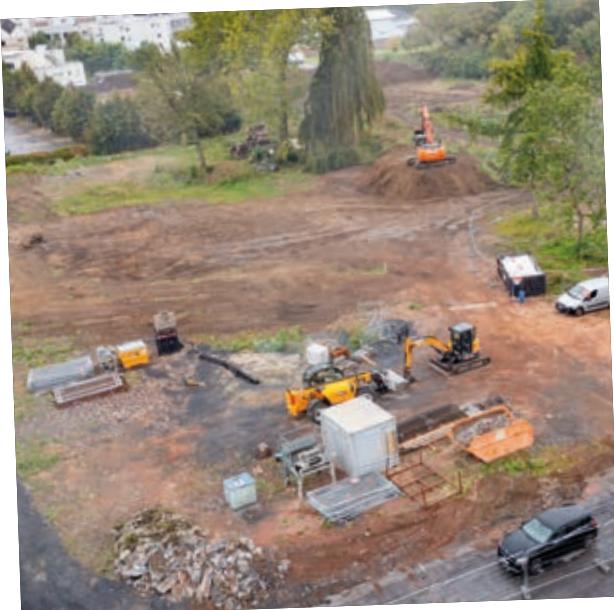


ECOLE HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE



Pourquoi ce nom ?

Le nom d'Hélène Carrère d'Encausse, décédée en 2023, a été choisi pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour son incroyable parcours de vie. Née en France au début des années 30, apatride, dans une grande pauvreté, elle est devenue une brillante intellectuelle grâce à l'école de la République. Ensuite, elle a défendu la langue française avec ferveur. Enfin, elle s'est engagée au Parlement Européen avec des convictions très fortes, défendant la construction européenne et la paix entre les peuples européens.



29 septembre 2023
Le terrain est prêt pour que
le chantier commence !



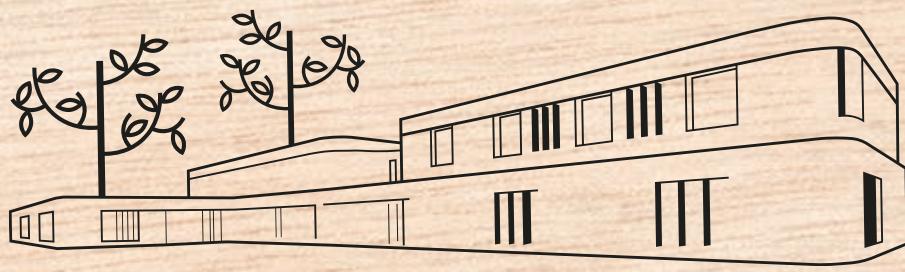
17 janvier 2024
Lors de la pose de la première pierre,
un arbre est symboliquement planté,
sous la neige !



Août 2024
L'architecture se dévoile avec
la construction du deuxième étage.



20 septembre 2024
Des visites guidées sont proposées
au public !



Février 2024
La grue s'active sur le chantier de l'école,
dont la silhouette se devine déjà au sol.



Avril 2024
Les volumes prennent forme
sur le chantier.



Octobre 2024
La façade s'habille. Les arbres déjà
présents sur le site sont bien protégés
pendant le chantier.



Novembre 2024
Plantations dans
les cours de l'école et
aux abords du bâtiment.



Des éléments architecturaux
de l'ancien bâtiment présent
sur les lieux ont été conservés !



En mars 2023, les travaux de l'école commençaient avec une opération de protection des végétaux conservés et notamment les grands arbres qui surplombent désormais la cour de récréation. La déconstruction méticuleuse du château avait permis la récupération d'éléments architecturaux décoratifs aujourd'hui installés sur place.

En janvier, c'est sous la neige qu'avait eu lieu la cérémonie de pose de la première pierre. Un arbre avait symboliquement été planté pour l'occasion.

Au fil des saisons, ce chantier d'envergure s'est déroulé sous le regard des passants et des riverains qui ont vu peu à peu prendre forme le bâtiment aux qualités esthétiques et environnementales.

En juillet et août, les enfants fréquentant les ACM d'été avaient pu investir les lieux et profiter en avant-première des lieux et des équipements.



La coupe du ruban a marqué l'inauguration officielle de l'école !



La rentrée a concerné 294 élèves et s'est extrêmement bien passée, grâce à une préparation et une anticipation remarquables, avec de nombreux comités de pilotage menés avec la municipalité et des réunions pédagogiques entre les quatre écoles fusionnées. La ville nous offre des conditions exceptionnelles : des classes lumineuses, la possibilité de faire cours en extérieur, des espaces végétalisés, une salle de motricité, des bibliothèques pour les maternelles et les élémentaires. Avec une équipe pédagogique dynamique et enthousiaste, tout est réuni pour répondre aux besoins des élèves. C'est une chance rare dans une carrière de participer à la création d'une école, et je suis fier de diriger ce bel équipement. C'est parti pour une excellente première année à l'«école dans les arbres» !

Patrice SELLE

Directeur de l'école Hélène Carrère d'Encausse

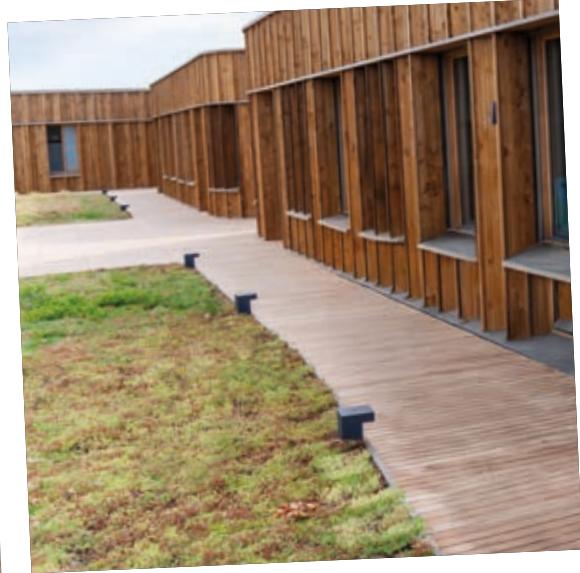
Et c'est le jeudi 28 août a eu lieu l'inauguration officielle de l'école Hélène Carrère d'Encausse.

Lors de cette inauguration en présence notamment du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Enfants et de nombreux invités, Monsieur le Maire a pris la parole pour remercier tous les acteurs du projet, pour le soutien financier de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Agglomération de Valenciennes Métropole et de la CAF. Il a également remercié toutes les équipes impliquées pour que ce projet prenne vie aujourd'hui, dans le quartier en plein renouvellement urbain de La Briquette. L'école, longtemps appelée « Ecole dans les arbres » au cours du projet, est un trait d'union entre les quartiers et un bâtiment inscrit dans l'avenir tant par ses formes architecturales que par sa vocation à instruire les petits citoyens de demain. Alice Arnould, inspectrice de l'Education Nationale a ensuite pris la parole, suivie par Aurore Colson, Conseillère régionale des Hauts-de-France, qui représentait Xavier Bertrand, Président de la Région des Hauts-de-France. Laurent Degallaix, Président de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole et Christian Poiret – Président du Département du Nord ont ensuite pris le micro pour à leur tour féliciter le Maire et souhaiter une belle rentrée à tous : équipes pédagogiques, parents et bien-sûr enfants. Stéphane Costaglioli, Sous-préfet de Valenciennes a terminé les discours avant d'inviter les enfants du Conseil Municipal de Marly à les rejoindre afin de procéder à l'inauguration officielle.

Le ruban tricolore a ainsi été officiellement coupé avant que ne soient dévoilées la plaque inaugurale et une grande photo aérienne de l'école. Tous les invités ont pu visiter les lieux intérieurs et extérieurs. Certains enfants découvraient à cette occasion l'école. Le cocktail, servi dans la cour, sous les arbres, était l'occasion pour l'ensemble des convives de discuter de l'école et de la nouvelle année scolaire qui s'annonce.



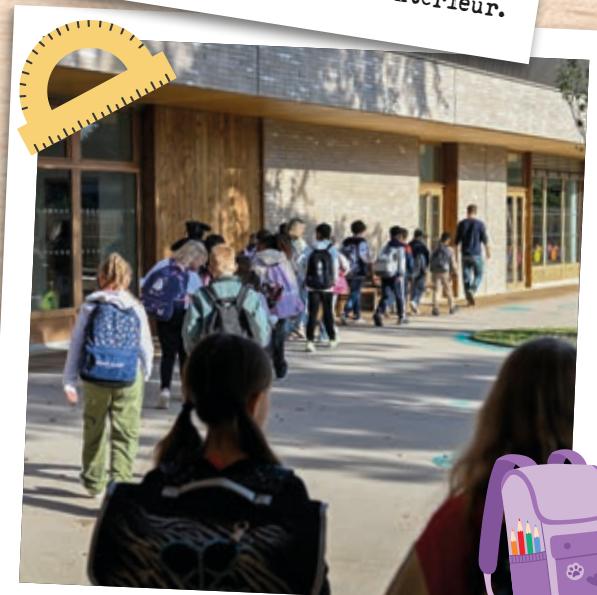
Coût : 15 millions d'euros financés par l'Etat, l'Agence Régionale pour la Rénovation Urbaine, la Région Hauts-de-France, le département du Nord, Valenciennes Métropole, la Ville de Marly et la Caf du Nord.



Les terrasses sont végétalisées.



Des aménagements de bancs et tableau sont pensés pour faire classe en extérieur.



1^{er} septembre 2025, bonne rentrée !
Plus de 915 élèves ont fait leur rentrée scolaire à Marly, dont 295 à l'école Hélène Carrère d'Encausse !





256 ENFANTS RÉCOMPENSÉS !

Pour fêter la fin de cycle (les petits qui passent au CP à la rentrée, les plus grands qui entreront au collège en septembre), les enfants des écoles de Marly ont reçu un cadeau avant les grandes vacances. Les 113 élèves de Grande Section ont reçu un lot de trois livres « Le loup qui... » pour accompagner leur arrivée au CP et les premières lectures. Les 143 élèves de CM2 ont reçu une calculatrice scientifique et une clé USB pour accompagner leur entrée au collège. Au fil du mois de juin, les élus se sont rendus dans toutes les écoles pour ce moment attendu qui sonne la fin des classes, le début des vacances avant une nouvelle aventure scolaire !

RESTITUTIONS DES PROJETS ERASMUS

Dans le cadre de l'accréditation Erasmus de la ville de Marly, qui permet de financer des projets Européens au profit des écoliers et aussi dans le cadre du PEDT (Projet Educatif de Territoire) dont l'un des axes principaux est l'ouverture à l'Europe, deux écoles ont souhaité porter des projets. La restitution a été faite aux familles, fin juin.

- A l'école Louise Michel, toute l'année, les enfants de la classe maternelle de Madame Lefebvre ont travaillé sur un projet de mobilité virtuelle avec une école maternelle espagnole.
- A l'école Marie Curie, les élèves de la classe de Madame Davoine ont présenté le retour sur le voyage en Pologne qui a eu lieu du 19 au 23 mai.

Aurore Fareneau, élue déléguée aux jumelages, aux relations internationales, aux affaires européennes et à la coopération décentralisée s'est émue de l'enthousiasme des enfants pour ces projets qui traversent les frontières.



LA FÊTE DE L'ETÉ À LA PERDRIOLE.



Cette fête organisée le 18 juillet avait pour objectif de partager un temps festif avec l'ensemble des familles fréquentant la structure. Elles sont venues partager les jeux installés sur le thème du tour du monde, fil conducteur de l'année à La Perdriole. Les élus Frédérique Viste, Estelle Boute et Joël Boute sont venus échanger avec les parents et ont salué le travail de l'équipe de La Perdriole.

Une rétrospective de l'année en images a été installée sur les vitres et les parents ont pu repartir avec les photos de leurs enfants. Un goûter réalisé avec les enfants le matin-même a pu être dégusté par les familles.

LES MARLYPIADES, UN TEMPS FORT HAUT EN COULEURS !

Comme chaque année au mois de juin, les Marlypiades ont mis le stade Denayer en ébullition ! Ce sont près de 650 enfants scolarisés en élémentaires à Marly qui ont participé pendant deux jours à des épreuves et ateliers sportifs !

Chaque journée, les diplômes de participation sont remis à tous les élèves. Ce temps fort aussi sportif que convivial est aussi l'occasion pour les élus de la ville de remettre les diplômes aux élèves qui ont réalisé les meilleures performances de la ville dans différentes épreuves lors des autres rencontres sportives de l'année scolaire. Chaque classe reçoit également un diplôme avec son classement à la course de relais 1 000 mètres.

LA FÊTE DES PÉRISCOLAIRES.



ENSUITE, LES ACM D'ÉTÉ ONT PRIS LE RELAI DÈS LE 7 JUILLET AU CŒUR DE L'ÉCOLE HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE.

Au fil des semaines, de nombreuses animations ont été proposées aux enfants. Pour chaque période (juillet et août), une fête de clôture a été organisée.

Le vendredi 1er août a marqué la clôture du mois de juillet. Assia Lazreg, élue chargée de la politique éducative, accompagnée de Laurence Morel, Isabelle Dupont, Mathilde Barbieux et Thomas Jorieux, a remercié les animateurs et les parents d'élèves pour leur engagement tout au long du mois de juillet, avant de lancer le spectacle des enfants.



Cette année, les centres-aérés de l'été ont eu lieu dans l'école Hélène Carrère d'Encausse ! Une grande première. Les enfants ont pu profiter avant la rentrée des locaux, des cours aménagées. En août, le centre a pu également avoir lieu. Il a été animé par l'IFAC (Institut de formation, d'animation et de conseil) qui est une association reconnue d'intérêt général, à vocation éducative, sociale et territoriale.

Estelle BOUTE

Conseillère municipale déléguée à la continuité éducative et aux affaires scolaires



Samedi 14 juin, la fête des périscolaires a réuni 554 familles à la salle Dumont, et ce malgré la chaleur. Assia Lazreg, élue de la ville, a endossé le rôle de maîtresse de cérémonie pour présenter les ACM et le programme.

Après les représentations des enfants, les animateurs ont clôturé le show avec une danse. Ils ont vite été rejoints sur scène par les enfants enjoués, les nombreux élus présents, les responsables de service et les ATSEM. Les participants ont ensuite pu profiter des stands avec les photos des enfants et les projets travaillés toute l'année.

Le jeudi 14 août, veille de jour férié, a marqué la fin des centres du mois d'août. La journée a débuté par une kermesse, suivie d'un discours de l'élue Estelle Boute, accompagnée de Joël Quentin et de Thomas Jorieux. Une vidéo souvenir retracant les deux semaines de centre de loisirs a ensuite été diffusée pour récapituler les activités réalisées, avant de conclure par un goûter.





L'ÉCOLE JULES-HENRI LENGRAND SE REFAIT UNE BEAUTÉ



En 2023, des rénovations avaient été réalisées dans l'école Jules-Henri Lengrand avec notamment le changement de 152 fenêtres, l'installation d'éclairages LED et de nouveaux revêtements de sol, la remise en peinture, l'installation d'un nouveau préau...

Cet été, de nouveaux travaux ont été réalisés pour parfaire le cadre d'apprentissage et d'épanouissement des enfants :

- Traçage de jeux dans la cour
- Création de bancs pour les parents
- Remise en peinture des grilles
- Installation d'une nouvelle enseigne
- Rafraîchissement des façades
- Remplacement des tôles du préau

Coût des travaux : 100 000 €



TRAVAUX À LA SALLE DES FÊTES

Elle en avait bien besoin, c'est maintenant chose faite : la salle des fêtes s'est refait une beauté pendant l'été. Les murs dont la couleur était vieillissante ont été entièrement repeints dans un bleu actuel, le sol a été recouvert d'un revêtement plus moderne mais aussi plus adapté à l'usage de la salle.

Les enfants de l'école Jules-Henri Lengrand bénéficient donc d'un réfectoire plus accueillant et plus chaleureux pour leur pause déjeuner !

Coût des travaux : 95 000 €





HÔTEL DE POLICE MUNICIPALE : UNE RÉNOVATION EN PROFONDEUR.

Ce sont de lourds travaux qui sont engagés pour la rénovation de l'ancien CCAS situé sur la place Gabriel Péri et qui sera prochainement l'hôtel de Police Municipale.

En effet, le bâtiment a nécessité un désamiantage. Etape indispensable avant le lancement des autres chantiers, parmi lesquels : la rénovation de la toiture, le changement des éclairages pour des solutions LED et des menuiseries. Ensuite, ce sont les peintures qui seront totalement refaites et l'agencement des bureaux repensé.

AVANT...



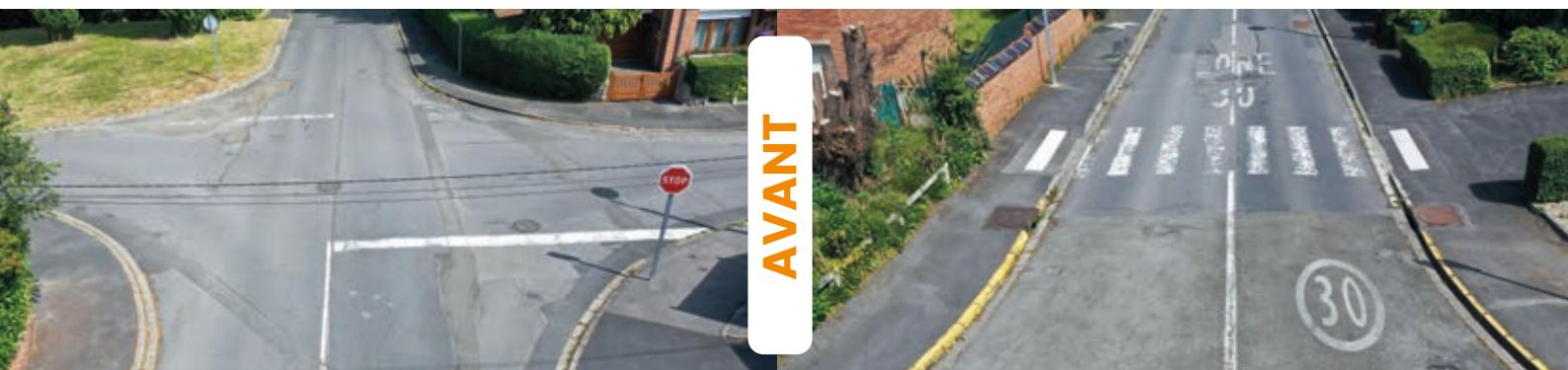


AVENUE PAUL GAUGUIN

Le samedi 14 juin, Monsieur le Maire avait donné rendez-vous aux habitants de l'avenue Paul Gauguin et du quartier des peintres pour discuter des futurs aménagements.

En effet, la voirie nécessitait des rénovations et la question de la vitesse excessive a été soulevée à plusieurs reprises par les riverains.

Ainsi, lors de cette balade urbaine, Jean-Noël Verfaillie et les élus ont échangé avec les habitants sur les différentes solutions possibles. Après concertation, il a été décidé que deux plateaux surélevés seraient mis en place, qu'un stop serait installé ainsi qu'une caméra de vidéoprotection. Les travaux ont été réalisés en août.



Le 14 juin, nous avons organisé une balade urbaine dans le quartier des Peintres afin d'aller à la rencontre des habitants. Ils sont nombreux à nous interpeler sur la vitesse excessive des automobilistes dans les rues et notamment l'avenue Paul Gauguin. Nous avons proposé des chicanes ou des coussins berlinois aux riverains. Finalement, ils ont proposé une troisième alternative qui est le plateau surélevé. C'est cette solution venue des habitants qui a été votée à la majorité et mise en place rapidement. Ils ont aussi souhaité une caméra de vidéoprotection.

Céline PLATEEL-THUIN

Adjointe chargée de l'urbanisme, des grands travaux et de la rénovation urbaine



RÉNOVATION DES VOIRIES AUX FLORALIES

L'étude menée en 2023 par le bureau Immergis avait permis de classer les voiries de Marly en 4 catégories : bon état, état moyen, mauvais état et très mauvais état. Dans le quartier des Floralies, ce sont 35% des voiries qui étaient classées en très mauvais état ! Aussi, les rues des Jacinthes, des Camélias, des Lilas, des Pensées et des Pivoines ont été rénovées. Les rénovations se poursuivent dans toute la ville pour qu'à terme plus de 10 kilomètres de voiries soient refaits.

AVANT



CAMÉLIAS

JACINTHES

LILAS

PENSÉES

PIVOINES

APRÈS





AVANT

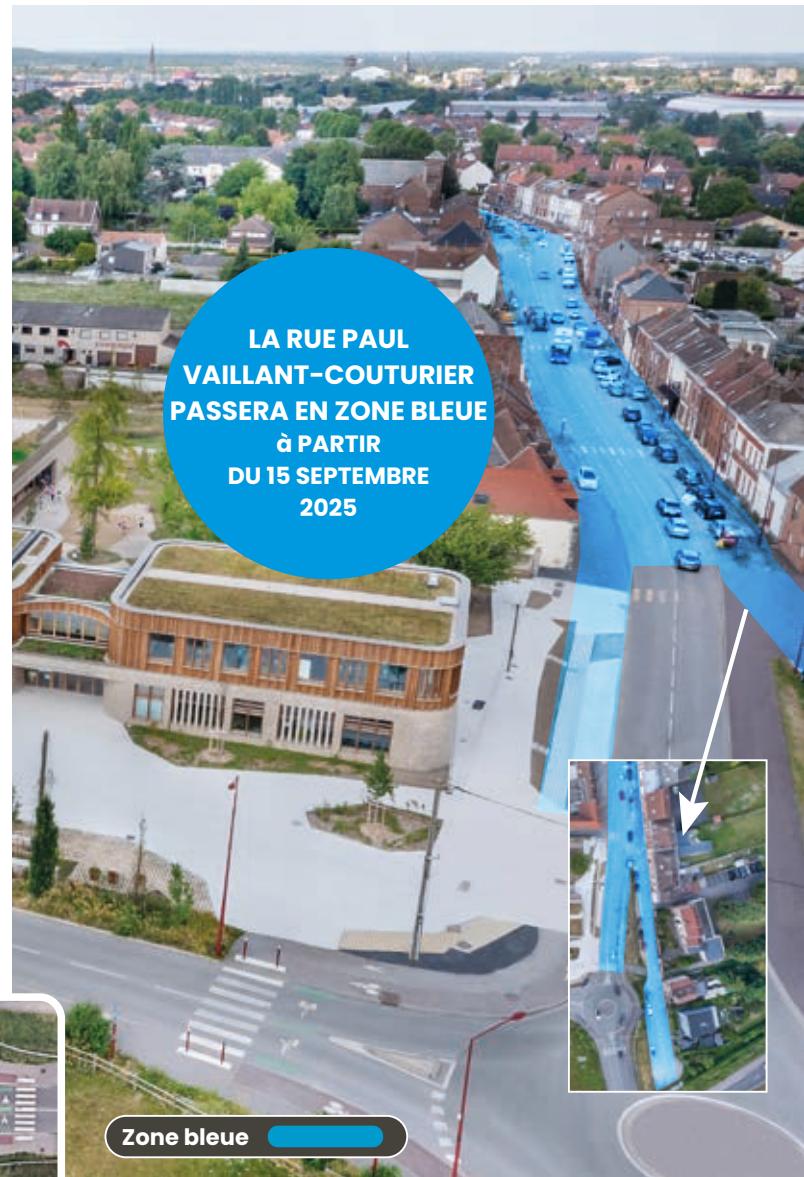
RUE PAUL VAILLANT COUTURIER

La métamorphose de la ville se poursuit.

Une des entrées de ville est la rue Paul Vaillant Couturier. Aussi, dès le mois de juin, des travaux ont été commencés avec pour objectif à terme :

- Réfection de l'ensemble des voiries et trottoirs
- Renouvellement de l'éclairage public (passage en LED des 19 points lumineux)
- Réduction de la vitesse de circulation
- Création de stationnements normalisés au niveau du carrefour Camélinat
- Traçage d'une **bande cyclable** sur l'ensemble du tronçon
- Aménagement du **rond-point d'entrée de ville** dans la continuité de la liaison piétonne.
- Mise en place d'un **carrefour avec poussoirs piétons**, embellissement du carrefour, **création de stationnements normalisés** et de bandes cyclables sur l'ensemble de la rue.
- **Sécurisation des accès piétons à l'école Hélène Carrère d'Encausse**
- A titre d'expérimentation : **installation de feux au rond-point** avec poussoirs piétons pour sécuriser les passages piétons de façon indépendante synchronisés.

Suite à la réunion publique du 18 juin 2025 concernant les travaux de la rue Paul Vaillant Couturier, les riverains et les commerçants ont souhaité **que la rue passe en zone bleue**. Les marquages au sol ont été effectués en août et la zone bleue est effective depuis le 15 septembre.





UNE FÊTE DE L'ÉTÉ AVEC LE CONSEIL DE QUARTIERS MARLY SUD !

Dimanche 20 juillet, "l'été a pris ses quartiers" dans le parc attenant à l'école Hélène Carrère d'Encausse pour cet évènement organisé par le conseil de Quartier Marly Sud, les familles étaient invitées à venir fêter l'été.

La météo défavorable en début d'après-midi n'a pas entamé, loin de là, la motivation de l'équipe organisatrice, fédérée par Frédérique Viste, élue déléguée à la vie des quartiers, qui avait prévu bon nombre d'animations et ateliers ludiques pour les petits et grands. Le soleil a d'ailleurs accompagné pour le reste de la journée les familles et les élus Laurence Morel, Joël Boute, Isabelle Dupont, Priscilla Dziembowski et Thomas Jorieux qui étaient venus partager ce moment convivial et festif.



QUEL EST VOTRE CONSEIL DE QUARTIER ?

En fonction de votre adresse, vous pouvez facilement retrouver votre Conseil de Quartiers !
Vous avez un doute ? Il vous suffit d'écrire à l'adresse mail principale : quartiers@marly.fr
Retrouvez les détails des conseils de quartiers : www.marly.fr/vivre-a-marly/conseils-de-quartier



CHASSE AUX BONBONS D'HALLOWEEN

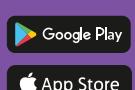
VENDREDI 31 OCTOBRE À 16H30

Parc Oscar Carpentier

Inscription gratuite et obligatoire
sur l'**application Ville de Marly**
avant le 17 octobre



RESTEZ INFORMÉS !
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
DE NOTRE VILLE !





LE CIMETIÈRE ANIMALIER EST OUVERT.

Le mardi 15 juillet a été inauguré le Cimetière Animalier de Marly, une grande première dans le Valenciennois ! C'est au 27 bis route de Préseau que ce parc, pensé comme un lieu de recueillement mais aussi de balade a trouvé sa place. En présence de nombreux invités et élus, Monsieur le Maire a dévoilé la plaque inaugurale.

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS NOUS POSEZ !

Je n'habite pas à Marly, mon animal peut-il être enterré au Cimetière Animalier de Marly ?

Oui. Il vous suffit de suivre les démarches administratives.

Puis-je enterrer moi-même mon animal au sein du Cimetière Animalier de Marly ?

Il n'est pas possible d'enterrer soi-même son animal. Il est indispensable de passer par un professionnel.

Ai-je le droit d'enterrer mon poney ?

Les animaux de plus de 40 kilos peuvent rejoindre le Cimetière Animalier à conditions d'être incinérés. Il est ensuite possible de faire enterrer l'urne ou de disperser les cendres dans le jardin du souvenir.

Mon chien est très âgé, puis-je réserver dès maintenant un emplacement pour préparer son dernier voyage ?

Les concessions ne peuvent être réservées avant le décès. Lorsqu'il survient, vous pouvez contacter la mairie au 03 27 23 99 00 ou vous y rendre pour les démarches administratives.

Quelles sont les démarches administratives ?

Au décès de l'animal, vous devez fournir un document justifiant de son décès (certificat, mention apposée sur le livret de santé...). Vous devez vous rendre en Mairie pour obtenir une concession animalière et en régler les frais. Avec l'acte de concession et le règlement intérieur qui vous

sont remis, vous devez contacter un professionnel pour le creusement de la fosse.

Combien coûte la concession pour un animal ?

Les tarifs sont fixés par le Conseil Municipal et diffèrent si vous êtes Marlysien ou extérieur à la commune.

Tarifs (au 15.07.2025) :

Marlysiens		Extérieurs	
5 ans	10 ans	5 ans	10 ans
350 €	500 €	500 €	800 €

Quelle est la durée de la concession ?

La durée des concessions est de 5 et 10 ans. Il est possible de la renouveler pour 5 ou 10 ans, par la suite.

La dispersion est-elle gratuite ?

La dispersion des cendres est gratuite et réservée aux habitants de la commune. Vous pouvez, si vous le souhaitez, demander une plaque au tarif de 10 €.

Ai-je le droit de mettre une statue à l'effigie de mon animal ?

Il est possible d'y installer une stèle, qui ne doit pas dépasser 60 cm de haut et ne pas dépasser les limites de la concession. Les fleurs et arbustes sont autorisés, dans la même limite. Il est interdit de déposer des fleurs dans l'espace dédié à la dispersion des cendres appelé Le jardin du souvenir.



Le Cimetière Animalier est un lieu de recueillement mais aussi de balade, conçu comme un parc, avec des cheminements piétons. Il est possible de s'y promener, avec ou sans animal d'ailleurs ! Compte tenu de la spécificité de ce lieu, il est interdit de crier, de chanter ou d'y adopter un comportement inapproprié. Les chiens peuvent y être baladés, tenus en laisse. Et évidemment, comme partout en ville et dans tous les espaces publics, les déjections doivent être ramassées (des poubelles sont à disposition).

Nathalie Kosolosky

Conseillère municipale déléguée à la cause animale

LA TRANSFORMATION DU CIMETIÈRE CONTINUE.

Les tontes et les entretiens ont lieu régulièrement au Cimetière Saint-Jacques de Marly. Ces interventions sont réalisées à la fois par les équipes de la ville et à la fois par un prestataire.

En septembre et octobre d'importants travaux vont être réalisés au cimetière :

- Plantations d'arbustes et d'arbres (en respectant les saisons propices de plantations).
- Création d'allées en sable de marquise stabilisé.
- Déplacement et restauration du calvaire.
- Aménagement d'un chemin du souvenir en galets de mer
- Construction d'un kiosque de 16 m² équipé d'un système de récupération des eaux de pluie de 10 000 litres et d'une pompe manuelle, utilisable par les visiteurs.
- Installation de bancs.

Montant des travaux hors plantations : 235 000 €



INFOS POUR LA TOUSSAINT

A l'occasion de la période de la Toussaint, les horaires d'ouverture du cimetière pour la période **du samedi 25 octobre au samedi 1 novembre 2025** sont les suivants :

Accès portails automatisés :

- Du 25 octobre au 31 octobre : 8H - 20H
- Du 1^{er} novembre au 2 novembre : 8H - 18H (exceptionnellement)

Accès aux véhicules par le portail automatisé :

Afin de sécuriser les lieux pendant cette période, tous les véhicules devront rester à l'extérieur du cimetière **du jeudi 30 octobre au dimanche 2 novembre 2025**.

Du 30 octobre au 2 novembre inclus, afin de respecter la tranquillité des familles venues se recueillir sur les tombes, les outils et ustensiles ne seront pas autorisés dans l'enceinte du cimetière. Seules les plantes et couronnes, destinées à l'ornement des tombes, seront admises à l'entrée.

Nous comptons sur votre compréhension pour effectuer les **travaux d'entretien éventuels des sépultures pour le 29 octobre au plus tard**.

COUPURE D'EAU

Afin de préserver les canalisations et installations en période hivernale, l'eau sera coupée au cimetière du 15 novembre au 15 mars 2026.





MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL.

Le samedi 21 juin a eu lieu la cérémonie des Médaillés du travail, à la salle des Fêtes, pour les promotions du 14 juillet 2024 et du 1er janvier 2025.

A cette occasion, les récipiendaires qui avaient répondu positivement à l'invitation ont été accueillis et félicités par Monsieur le Maire ainsi que les élus Isabelle Dupont, Jean-Yves Nava et Thomas Jorieux. Ils ont ensuite reçu leur diplôme et un cadeau offert par la ville avant de se retrouver et d'échanger autour d'un verre.

Le saviez-vous ?

La médaille d'honneur du Travail comporte quatre échelons :

- Argent : 20 ans de services accomplis.
- Vermeil : 30 ans de services.
- Or : 35 ans de services.
- Grand Or : 40 ans de services.

Pour en bénéficier, il est indispensable d'en faire la demande, vous pouvez retrouver toutes les démarches ici :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10>



UNE CÉRÉMONIE POUR LES NOUVEAUX MARLYSIENS ET LES JEUNES CITOYENS.

Le samedi 12 juillet, les nouveaux arrivants Marlysiens ont été conviés à la cérémonie de bienvenue dans la commune. Monsieur le Maire souhaitait les mettre à l'honneur et leur présenter les élus de la ville et leurs délégations. Après un échange de questions / réponses, un tote bag aux couleurs de Marly leur a été offert, contenant un kit du "nouvel arrivant".

Les jeunes marlysiens ayant fêté leur 18^e anniversaire avaient également été conviés pour leur entrée dans leur nouvelle vie citoyenne ! Monsieur le Maire les a félicités pour leur démarche en rappelant les valeurs de la République et leur devoir de citoyen. Ils ont ensuite reçu le livret du Jeune Citoyen qui leur explique les différentes élections, ils recevront à leur domicile leur carte d'électeur.



Les convives ont échangé avec les élus sur les sujets qui leur tenaient à cœur autour du pot de l'amitié offert par la municipalité.



NOCES D'OR ET DE DIAMANT.

Dimanche 22 juin a eu lieu la cérémonie des noces d'or et de diamant, orchestrée par Monsieur le Maire, qui a retracé les étapes de la vie des couples et les a invités à renouveler leurs consentements, dans un esprit convivial et détendu, devant leur famille. Certains amoureux n'ont pas manqué d'humour pour marquer leur réengagement.

En présence également d'Alice Dupont-Donnet, adjointe en charge de l'action sociale, CCAS et politique grand âge, et de nombreux élus de la ville, les couples ont célébré la solidité de leur union avant d'immortaliser ce jour par une séance photo et de partager un pot de l'amitié. Tous nos vœux de bonheur pour de nombreuses années à venir !

RETOUR SUR LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES.



8 juin : Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine.



18 juin : Journée Nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle.



14 juillet : fête nationale.



20 juillet : journée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'état français et hommages aux "justes" de France.



31 août : Libération de Valenciennes et de Marly

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2025

Changement de groupe pour Marie-Thérèse HOUREZ

Par courrier du 20 juin 2025, Marie-Thérèse HOUREZ a fait part de sa démission du groupe des élus communistes et républicains qu'elle présidait pour rejoindre le groupe des élus socialistes, démocrates, républicains et indépendants. Le groupe Communiste est considéré dissous et Virginie MELKI-TETTINI rejoint donc de facto le Groupe des non-inscrits.

Convention relative à l'occupation du domaine public départemental pour la réalisation de travaux sur la rue Jean Jaurès RD 73.

La rue Jean Jaurès est une voirie départementale. De plus, un côté du trottoir appartient à la ville de Marly et l'autre côté (entre Romainville et la rue de la Gare) à la ville de Valenciennes.

Pour avoir une réalisation harmonieuse, la ville de Marly réalisera l'ensemble des travaux pour le compte du Département et de la ville de Valenciennes au regard du faible linéaire. En échange, la ville de Valenciennes s'est engagée à traiter la rue de la Gare lors du prochain mandat et qui a les mêmes caractéristiques.

A l'issue des travaux d'aménagement, le Département cédera la propriété de la voirie à la ville de Marly. En effet, depuis l'instauration du boulevard Fabien Thiémé, la rue Jean Jaurès a vocation à devenir une voie plus apaisée.

Approbation du règlement de voirie applicable sur la commune de Marly.

Plus d'un 1 million d'euros sont investis chaque année dans les voiries communales. Bien que les différents concessionnaires soient sondés en amont des prévisions de travaux afin de connaître leur propre prévision des travaux et mutualiser ainsi au maximum les calendriers sur l'assainissement, l'électricité, le gaz, la fibre etc ... il n'est pas toujours facile d'obtenir l'ensemble des informations.

Ce règlement de voirie, qui n'avait jamais été mis en place auparavant, permettra dorénavant d'imposer aux concessionnaires une remise en état à l'identique des voiries et en finir avec les carrés de bitume qui défigurent les voiries et trottoirs communaux.

Acquisition d'une parcelle de 235 m² rue du 19 Mars.

Dans le cadre des travaux rue du 19 mars menés actuellement par la ville de Marly et Valenciennes Métropole, il est rendu nécessaire l'achat d'une parcelle appartenant à Eiffage au prix de 7 000€ afin de permettre la création d'une piste cyclable sécurisée pour connecter deux secteurs nouvellement dotés en piste cyclable : la zone des 10 muids et la route de Préseau.

Acquisition d'un ensemble de biens immobiliers, parcelles cadastrées AB 1346 et B 6710.

Dans le cadre de la réalisation de deux grands projets, il convenait d'acheter au diocèse de Cambrai deux biens immobiliers au sein de la commune.

Le premier concerne l'ancien presbytère rue Jean Jaurès dans le cadre du Projet de Parc Urbain. Il s'agit du prolongement des garages déjà démolis qui permettent de retrouver une vue sur la Rhône. Le deuxième bien concerne une section de l'ancien centre St François, route de Préseau dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier des Floralis.

Nomination de voie piétonne.

La création d'une liaison piétonne aménagée et sécurisée depuis la rue Camélinat vers Hélène Carrère d'Encausse était une nécessité dans le cadre de l'ouverture de l'école. Sur proposition d'une habitante du quartier, le Conseil Municipal a retenu le nom d'Anne FRANK. Comme pour la rue des Sakuras,

une belle occasion de saluer l'implication des habitants dans la vie de leur quartier.

Don de jours de congés.

Les agents de la ville pourront dorénavant faire un don de leurs congés restants au sein d'un pot commun dans le but d'aider un collègue faisant face à une épreuve difficile qui nécessiterait de recourir à une longue période de congés auquel il ne peut pas faire face avec ses propres congés comme l'accompagnement d'un proche en fin de vie.



Adhésion à l'association Prévention routière.

La sécurité routière est améliorée grâce au vaste programme de rénovation des voies de circulation qui permet une cohabitation plus harmonieuse des différentes catégories d'usagers : les automobilistes, les cyclistes et les piétons.

Mais, elle suppose aussi un strict respect de règles du code de la route et du savoir-vivre qu'il est nécessaire d'assimiler dès le plus jeune âge.

Afin de développer ce type d'actions, l'adhésion à la Prévention routière permettra à la ville, outre d'obtenir le label Ville Prudente, de bénéficier de l'expérience, ainsi que des supports éducatifs pour les écoles d'une association spécialisée en la matière depuis plusieurs dizaines d'années

Subvention de fonctionnement au Rugby Club de Valenciennes.

Le Rugby s'est vu attribuer une subvention de 1200€. Cette subvention n'avait pas pu être votée avec le reste des subventions aux associations lors du précédent conseil municipal de Mars 2025 puisque l'ensemble des documents nécessaires à l'étude de la subvention n'avait pas été remis. Au-delà de la subvention, la valorisation des équipements municipaux mis à disposition est estimée à près de 52 000€ pour l'année 2025.

Convention d'intégration de la médiathèque municipale au réseau de lecture publique MYRIADE de Valenciennes Métropole.

INFO



Retrouvez toutes les informations sur la médiathèque et le réseau Myriade en page 26 !

Mise en place d'une facturation du coût de transport et de prise en charge des personnes interpellées en état d'ivresse publique manifeste.

Cette facturation concerne les personnes en état d'ivresse publique manifeste que la police municipale se doit d'amener à l'hôpital de Valenciennes. Au-delà de l'acheminement jusqu'à l'hôpital, l'équipage de police municipale est tenu patienter avec la personne alcoolisée qu'un médecin puisse l'examiner, afin de se voir délivrer un certificat de non-hospitalisation qui permet in fine à la police municipale de déposer la personne au Commissariat de Valenciennes.

Ces interventions, qui ne sont pas rares malheureusement, neutralisent systématiquement un équipage de 2 à 3 agents sur une durée allant de 1 à 4 heures et génèrent des frais de transport et de prise en charge représentant un coût important pour la collectivité.

Depuis le 1er août 2025, ces personnes se voient facturer la somme de 150€ au titre de cette prise en charge.



5 questions à...

Isabelle DUPONT

Adjointe déléguée à l'Etat civil, aux relations publiques, à la vie patriotique et à la vie des quartiers.

Le calendrier estival a été marqué par plusieurs cérémonies rattachées à votre délégation, pouvez-vous nous en dire plus ?

D'abord, nous avons eu des cérémonies patriotiques. Il faut savoir qu'il y en a 12 par an. Joël Boute, conseiller municipal délégué, est le maître de cérémonie, en tant qu'ancien militaire. De mon côté, je coordonne la cérémonie avec lui et j'assure la lecture du message du Ministre des Armées qu'il nous fait parvenir à cette occasion. Nous proposons toujours au Conseil Municipal des Enfants de participer à ce temps de mémoire collective. Ils ont par exemple lu des textes très émouvants à l'occasion du 8 mai ou encore au 14 juillet. Ils seront présents le 11 novembre. Les associations patriotiques et toutes les associations de la ville sont conviées, les porte-drapeaux sont présents et tous les citoyens sont informés des dates et lieux via le magazine municipal, le site de la ville ou encore la page Facebook afin qu'ils puissent participer à ce temps de recueillement.

Pour la cérémonie du 31 août qui commémore la libération de Marly et de Valenciennes, l'organisation s'est faite conjointement avec la ville de Valenciennes afin que deux cérémonies puissent avoir lieu de manière coordonnée.

En dehors des cérémonies patriotiques, le 21 juin, les médaillés du travail ont été mis à l'honneur. Je tiens à rappeler que l'inscription n'est pas automatique. Il est indispensable de faire la demande en Mairie et auprès de son employeur. Cette année, ce sont 45 personnes qui ont participé. Cette médaille vient récompenser l'engagement professionnel.

Le 12 juillet, nous avons organisé une cérémonie pour les nouveaux arrivants, ce sont près de 60 personnes qui ont répondu présentes. Monsieur le Maire a présenté les travaux engagés dans la ville, les équipements sportifs, les évènements culturels et festifs, il a souhaité la bienvenue à tous. C'était un moment d'échange et de rencontre, en plus c'était dans la nouvelle école ! Les nouveaux arrivants sont restés pour assister ensuite à la cérémonie d'accueil des jeunes citoyens ! En effet, nous convions les Marlysiens de 18 ans pour leur remettre le livret du citoyen. C'est un très bon moment pour leur présenter leurs droits et leurs devoir de citoyen. Ils ont eu l'occasion de discuter en toute décontraction avec Monsieur le Maire et de nombreux élus, de poser leurs questions, de parler des sujets qui leur tiennent à cœur...

Là, on parle de cérémonies « publiques », quel est votre rôle dans les cérémonies plus personnelles ?

Au niveau des Mariages, on a une quarantaine de mariages à l'année à Marly. Ils se font désormais à l'école de Musique, dans une salle rénovée et dans un cadre très verdoyant grâce au parc Jacques Brel, qui est un bel espace pour les photos avant et après la cérémonie. Les démarches administratives doivent se faire quelques mois avant en Mairie. Si les futurs mariés ont déjà une date en tête, il est important qu'ils viennent un an avant pour bloquer les calendriers et organiser leur mariage comme ils le souhaitent (salle de réception, etc). Ils sont libres d'apporter leur musique et la municipalité est ravie de participer à ce beau jour en offrant un cadeau au couple. Les PACS, quant à eux, représentent environ 30 unions par an. S'il s'agit d'une démarche plus administrative, nous faisons en sorte de rendre ce moment tout aussi spécial. Parfois, les pacsés sont en effet accompagnés d'amis ou de leur famille, en petit comité.

On célèbre aussi les baptêmes républicains, une vingtaine par an. Il y en a de plus en plus. Ce jour-là, on explique au parrain et à la marraine qu'ils ont un engagement moral envers l'enfant, au moins jusqu'à sa majorité.

Quelles sont les prochains évènements que vous pilotez ?

En plus de ma délégation, je suis aussi présidente du Conseil de Quartiers Les Passiflores (Floralies – Cité des Oiseaux – Résidence Plein Ciel). Avec les membres du bureau, nous avons travaillé depuis un an sur le projet de réaménagements du parc des Bûcherons (voir pleine page précédent). Les aménagements seront bientôt terminés avec l'installation des équipements qui aura lieu à l'automne. Fin novembre, j'aurai le plaisir de célébrer la cinquième édition



Comment la mairie s'adapte aux évolutions numériques ?

Un grand bond en avant a été effectué puisque dorénavant les rendez-vous pour les cartes d'identité et les passeports peuvent être pris en ligne sur le site de la mairie en quelques clics, que ce soit pour une nouvelle demande ou pour un renouvellement. Il est également désormais possible de faire certifier son identité numérique directement en mairie.

En cas de déménagement, que ce soit pour une nouvelle arrivée sur la commune ou pour un déménagement dans la ville, à une autre adresse, l'habitant doit venir en Mairie pour s'inscrire sur les listes électorales ou mettre à jour son adresse. Il peut aussi effectuer cette démarche directement sur internet.

Vous gérez les naissances, mais l'état civil gère également les décès ?

Les procédures au niveau du cimetière sont très encadrées. Par exemple, pour les fermetures de cercueil, pour des transports de corps à l'étranger ou pour une ouverture de caveau, il faut des autorisations. Nous sommes aussi très actifs sur la gestion des concessions et de reprise des tombes abandonnées afin de pouvoir réattribuer ces espaces. En effet, nous avons à cœur de maintenir des places disponibles pour permettre à chaque Marlysiens d'envisager avec tranquillité sa fin de vie ou celle de ses proches. Cela passe également par l'embellissement du paysager du cimetière et vous découvrirez d'ailleurs de nouveaux aménagements à l'automne.



UN NOUVEAU CHAPITRE S'OUVRE POUR LA MÉDIATHÈQUE !

Le lundi 28 juillet, Monsieur le Maire, accompagné de nombreux élus, a dévoilé la plaque inaugurale de la médiathèque de Marly, rue Jules Vallès, marquant l'évolution de la bibliothèque/ludothèque vers un horizon plus moderne et plus adapté pour les familles. En effet, le lieu et l'accueil ont été repensés pour mieux accueillir les adhérents et habitants, avec un nouveau mobilier dans une nouvelle disposition. Une salle dédiée à l'enfance a vu le jour avec des tapis colorés, poufs et bacs de livres et jeux à leur hauteur dans une pièce claire donnant sur un jardin. Des transats et salons design attendent les lecteurs souhaitant profiter du soleil ou de l'ombre des arbres. De quoi passer des moments agréables et conviviaux.

L'accès sera possible via un portail unique rassemblant :

- Un catalogue commun des médiathèques, consultable sur le site internet myriade.valenciennes-metropole.fr
- Des ressources numériques gratuites (presse, autoformation, livres numériques)
- L'agenda des événements des médiathèques
- Un compte lecteur personnalisé avec la possibilité de réserver des documents, prolonger ses prêts, faire des suggestions d'achat, contacter les médiathèques.

Les adhérents marlysiens pourront en bénéficier à compter du 3 décembre.

L'ÉQUIPE VOUS ACCUEILLE :

- Le mercredi de 10h à 18h
- Le jeudi de 10h à 13h
- Le vendredi de 14h à 18h
- Le samedi de 10h à 18h



03 27 23 99 18 / MEDIATHEQUE@MARLY.FR

L'ADHÉSION AU RÉSEAU MYRIADE !

Myriade est le réseau des médiathèques de Valenciennes Métropole. En décembre 2025, Marly le rejoindra !



Avec une carte unique et un abonnement gratuit, les Marlysiens pourront accéder à l'ensemble des services de toutes les médiathèques adhérentes au Réseau Myriade, comme Anzin, Aulnoy, Valenciennes... Ils pourront emprunter en illimité la plupart des documents. Pour finaliser l'intégration au Réseau Myriade, la médiathèque de Marly sera fermée du 24 novembre au 2 décembre inclus. Et dès le 3, c'est un nouveau chapitre qui va s'ouvrir pour la médiathèque et pour tous les Marlysiens !

Laurence MOREL
Adjointe déléguée à la culture



C'EST QUOI UNE MÉDIATHÈQUE ?

Une médiathèque est un endroit où tu peux trouver plein de choses à lire, à écouter ou à regarder : des livres, des BD, des magazines, mais aussi des films, de la musique ou même des jeux.

Est-ce que c'est payant ?

Non ! C'est gratuit à Marly ! Tu peux emprunter gratuitement les livres, jeux qui te font envie et ramener quand tu as fini !

Et je peux aller dans d'autres médiathèques que ma ville ?

Bien sûr, comme ça tu as encore plus de choix ! En décembre, la médiathèque de Marly va rejoindre un réseau de médiathèques dans lesquelles tu pourras utiliser la même carte !

Est-ce qu'on peut seulement emprunter ?

Pas du tout ! Tu peux aussi rester sur place pour lire ou participer à des activités (ateliers, contes, jeux, expositions...). A Marly, de nombreux événements ont lieu à la médiathèque ! Tu pourras bientôt y venir pour la fête des sorcières par exemple ou le marché de Noël !

Est-ce que tout le monde peut aller à la médiathèque ?

Oui, il y a même des activités proposées pour les enfants très petits, même s'ils ne savent pas encore lire, ils peuvent déjà découvrir le plaisir de la lecture avec des contes, des animations... Tu peux venir avec tes parents mais aussi ton petit frère ou ta petite soeur si tu en as !

Pourquoi la médiathèque a changé de lieu à Marly ?

Tu avais peut être l'habitude de venir à la médiathèque, rue Barbara. Malheureusement, le bâtiment se fissure et il est devenu trop dangereux pour accueillir du monde.

Désormais, la médiathèque est située rue Jules Vallés, dans l'ancienne école Jean Rostand ! Elle comporte un bel espace à l'intérieur et surtout, tu peux même profiter du jardin extérieur pour lire. Il y a même des transats pour te plonger dans ton bouquin préféré en toute décontraction !



Il y a un sujet que tu aimerais voir dans cette rubrique ?
Envoie ta question à : communication@marly.fr !



LES MOMENTS MUSICAUX MARLYSIENS PROGRAMME 2025/2026

Infos et réservation à : culture@marly.fr



FÊTE DES ANIMAUX • 20 SEPTEMBRE

En partenariat avec la ville de Marly, l'espace Boules de Poils & Co, organise La Fête des animaux le samedi 20 septembre de 10h à 18h ! Rendez-vous au Parc Canin.

SEMAINE BLEUE DU 5 AU 12 OCTOBRE

Informations et inscriptions auprès du CCAS

03 27 23 99 24 ou ccas@marly.fr

Au programme : Forum mobilité, tournoi de jeux de société, atelier mémoire, atelier créatif de customisation, cinéma, loto musical, atelier danses en ligne...

FÊTE DES SORCIÈRES • 11 ET 12 OCTOBRE

A la médiathèque, rue Jules Vallés.

Samedi 11 octobre dès 19h

Soirée jeu du loup garou. Inscription gratuite - Dimanche 12 octobre de 14h à 18h : Spectacle pour les 4-10 ans, ateliers, jeux de société, maquillage, exposition...

MARCHÉ DE NOËL

A la médiathèque, rue Jules Vallés.

Samedi 6 et dimanche 7 décembre (voir dernière page).

FESTIVITÉS DE NOËL

Sur la place Gabriel Péri. Le samedi 20 décembre.

CÉRÉMONIE DES VOEUX

A la Salle Dumont, rue Gilles Fabry, vendredi 9 janvier 2026.



La Semaine Bleue est un rendez-vous national pour les retraités et les personnes âgées. L'objectif est d'apporter un nouveau regard sur le vieillissement. Les temps forts organisés par le CCAS de Marly renforcent les liens entre les générations et nourrissent la solidarité auprès des plus fragiles. Tout la semaine des sorties, des ateliers, des activités sont organisées. Le point d'orgue est évidemment le banquet des aînés qui lancera les festivités et réunira plus de 400 convives !

Mathilde BARBIEUX

Conseillère municipale déléguée au grand âge, au handicap et au Conseil des Sages



ILS SONT NOUVEAUX À MARLY

• Salon Liana Détente

Soin hydrafacial (soins medicotechnique), relaxation détente head spa

11 rue Boris Vian

06 64 80 60 81 - bruno.dorothée@gmail.com

• Zen Okasan

Head Spa japonais, kobido (un soin liftant pour le visage)

7 chemin des postes

06 35 93 26 46 - karine.duee203@gmail.com

• Chanmenro

drainothérapie, réflexologie en cabinet,

à domicile et en entreprise

29 rue du chemin vert

06 50 24 10 36 - chanmen@gmail.com





INAUGURATION DU CINÉGRILL

Le jeudi 26 juin a été officiellement inauguré le restaurant « Le Cinégrill » au cœur du quartier de La Briquette, en plein renouvellement urbain. Situé en face du cinéma, le restaurant de 420 places est spécialisé dans la cuisine du monde. Pour cette inauguration, Monsieur le Maire et de nombreux élus avaient répondu présents à l'invitation afin de féliciter les gérants, Monsieur et Madame Shao pour leur détermination et leur souhaiter le meilleur succès. En effet, l'ouverture avait été retardée suite aux émeutes de l'été 2023 qui avaient réduit le bâtiment en fumée. Rendez-vous rue des Alpes pour un buffet à volonté.

INAUGURATION DE LA FRITERIE UNIVERSO

Le jeudi 19 juin, Monsieur le Maire et de nombreux élus ont répondu présents à l'invitation du gérant de la friterie fraîchement ouverte Universo ! Ainsi, dans un esprit convivial et gourmand, le restaurant a été officiellement inauguré, au 254 avenue Henri Barbusse.

Adriano Universo et sa compagne vous accueillent le lundi soir, le mardi soir, le vendredi midi et soir, le samedi midi et soir, et le dimanche soir.



GRAND JEU DE L'UCAM

Le mardi 17 juin, l'UCAM a remis les prix pour son opération commerciale en partenariat avec la CCI. La cérémonie s'est déroulée au SEVEN, en présence de Frédérique Viste, Céline Plateel-Thuin, Joël Quentin, Florence Lekeux, élus de Marly. De nombreux commerçants membres de l'UCAM étaient présents pour récompenser et féliciter les gagnants. Les clients des commerçants de l'UCAM tirés au sort ont reçu de beaux lots comme un vol en montgolfière, des entrées pour des parcs d'attraction...

AVIS DE CONCERTATION

Le projet d'extension du parc d'activité des Dix Muids s'inscrit en continuité d'une réflexion d'aménagement et de développement initiée depuis plusieurs années sur la Communauté d'Agglomération. Du lundi 28 juillet 2025 jusqu'au lundi 27 octobre 2025, vous pouvez déposer vos observations via un registre numérique pour des échanges publics ou via une adresse email dédiée : extensionzadixmuids@valenciennes-metropole.fr

Les dossier papier est consultable en mairie et sur le site internet de la ville www.marly.fr, rubrique actualités.

LES REGISTRES DU 1^{ER} JUIN AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Ils nous ont quittés...

Jean-Michel LECERF 26 avril 2025 70 ans
 Valdo DI MICHÈLE 21 mai 2025 84 ans
 Yves HERLIN 04 juin 2025 65 ans
 Marie-Hélène DAVOINE 05 juin 2025 64 ans
 Jean-Claude JOUGLET 06 juin 2025 78 ans
 Anne-Marie DUEE 06 juin 2025 82 ans
 Alain KNOCKAERT 13 juin 2025 72 ans
 Nicole BOIS 17 juin 2025 87 ans
 Guy PETIT 18 juin 2025 84 ans
 Nadine HAMROL 20 juin 2025 77 ans
 Diane ETOUGHE 21 juin 2025 47 ans
 Stephanie LECHIFFLART 21 juin 2025 48 ans
 Jean-Claude LECOEUVRE 23 juin 2025 84 ans
 Joseph NOWAK 24 juin 2025 79 ans
 Stéphane GAWALKIEWICZ 25 juin 2025 54 ans
 Lucien MILLIEN 26 juin 2025 92 ans
 Laifa BRAHMI 28 juin 2025 82 ans
 Michel PATOUT 29 juin 2025 68 ans
 Jean-Paul DEMARcq 02 juillet 2025 72 ans
 Claude MARISSAL 08 juillet 2025 84 ans
 Marie SPAR 09 juillet 2025 95 ans
 Alexandra DELPLANQUE 20 juillet 2025 53 ans
 Francis LEROY 23 juillet 2025 72 ans
 Raymond DEKENKELAIRE 26 juillet 2025 84 ans
 Jamal AZIZ 30 juillet 2025 63 ans
 Josiane BLANCHARD 02 aout 2025 87 ans
 Myriam VAN HEDDEGEM 09 aout 2025 58 ans
 Micheline PRINCE 09 aout 2025 70 ans
 Maurice LEDUC 09 aout 2025 75 ans
 Huguette LOMBARD 10 aout 2025 91 ans
 Simone WERREBROUCK 10 aout 2025 92 ans
 René MARECAUX 23 aout 2025 85 ans
 Marie-Lise BISIAUX 24 aout 2025 72 ans

Bienvenue à...

Zeyn HENNI 27 mai 2025
 Roméo HENET 06 juin 2025
 Meriem HOLAIND BENYETTOU 15 juin 2025
 Andréa CHEYLAN 20 juin 2025
 Achille ZYCH 20 juin 2025
 Eden BONENFANT 23 juin 2025
 Alix DUTERNE 17 juin 2025
 Laïna VILLERS 24 juin 2025
 Iris CHOQUET 26 juin 2025
 Fériel MELAHI 27 juin 2025
 Edison LI 27 juin 2025
 Paula DELGOVE 04 juillet 2025
 Manel ZIHI AKAZZOU 08 juillet 2025
 Hanaë HOUREZ 08 juillet 2025
 Zina SADALLAH 08 juillet 2025
 Nour SAFI 22 juillet 2025
 Meryam BEN YASMINA 23 juillet 2025
 Nérée SILVEIRA 25 juillet 2025
 Tom BOLZON 25 juillet 2025
 Zélya RÉMY 26 juillet 2025
 Simon BRAIDOTTI NICOLE 26 juillet 2025
 Isaac GRAS 30 juillet 2025
 Mathis CORDELETTE 30 juillet 2025
 Qayyim BRIK CHAOUCHE 18 aout 2025
 Sainabou MANKA 19 aout 2025
 Eléonore DROULEZ LAMENDIN 20 aout 2025
 Loujéanne KHOLKHAL 20 aout 2025
 Aria DELBECQ LAMOTTE 22 aout 2025
 Lina JOLY 24 aout 2025

Ils se sont dit OUI !

Franck DESCAMPS et Christelle LEFEBVRE 28 juin 2025
 Franck JOGUE et Jeannette KAMANO 05 juillet 2025
 Jérôme LUSSIEZ et REAL Isabelle 12 juillet 2025
 Clément LEFEVRE et Pauline BUSIN 12 juillet 2025

Yvon CHEVAL et Alisson DEGROISSE 19 juillet 2025
 Corentin MORELLE et Lisa LEPRINCE 19 juillet 2025
 Philippe DISSAUX et Angélique DUPONT 16 aout 2025
 Brian CHATELAIN et Emma SELVAIX 23 aout 2025

Groupe de la majorité

Alors que l'été 2025 s'achève, son bilan est sans appel : une saison particulièrement chaude, comme dans toute la France. Les signes de cette canicule prolongée n'ont pas tardé à se manifester : arrêtés préfectoraux restreignant drastiquement l'usage de l'eau, pelouses jaunies, sols desséchés, alertes caniculaires... Ces conditions ont mis à rude épreuve jardins, espaces verts et équipements publics, notamment les stades.

Cette réalité climatique ne fait que renforcer la nécessité de végétaliser la ville, et oblige à repenser nos pratiques. L'achat de fleurs coupées ou l'arrosage à l'eau potable des pelouses des stades en période de sécheresse n'a aucun sens écologique, économique ou technique.

C'est pourquoi nous privilégierons les vacances d'automne pour entretenir nos équipements sportifs, une saison idéale pour planter des arbres et planter des végétaux. Nous miserons sur des essences locales et résistantes à la sécheresse, comme celles déjà installées sur la route de Préseau, l'avenue Barbusse ou la place Gabriel Péri. L'opération une naissance, un arbre, visant à planter un arbre pour célébrer les naissances de bébés marlysiens connaîtra quant à elle sa 5e édition.

En dépit de la météo, Marly n'a pas cessé de se métamorphoser. L'été a été rythmé par des chantiers majeurs et des événements fédérateurs : ouverture de l'école Hélène Carrère d'Encausse, travaux à l'école Jules-Henri Lengrand, réfection du poste de Police Municipale, réaménagement de la Médiathèque, ouverture du cimetière animalier, grand banquet républicain à l'occasion de la fête nationale, brocante, 2e édition du festival Dernières Gorgées d'été, réfection des voiries aux Floralies, de la rue Paul Vaillant Couturier, Paul Gauguin ou encore Jean-Jaurès.

Nous tenons à remercier tous celles et ceux qui ont été mobilisés durant l'été pour organiser ces événements et poursuivre ces chantiers de rénovation de nos équipements publics qui améliorent votre quotidien et votre cadre de vie.

L'occasion de vous remercier pour votre présence aux événements, mais aussi pour votre patience et votre compréhension durant les périodes de travaux.

Les élus de la majorité

Groupe « Marly vérité 2026 »

Vivre autrement.

Nous tenons à remercier les institutions qui ont permis la réalisation des projets que nous avions initiés: la route de Préseau, l'avenue Barbusse, la rue du 19 mars, les caméras de surveillance.

Toutefois, il est regrettable que la majorité actuelle ait ignoré des points essentiels, parmi lesquels : l'aménagement de la place Gabriel Péri, devenue une agora déserte, impraticable et brûlante en été ; les stationnements supprimés ; la disparition de lignes de bus. Ils ont préféré sanctionner plutôt que d'assurer réellement votre sécurité ou d'améliorer votre quotidien.

Avec Marly Vérité et Jérôme LEMAN, nous plaçons l'écoute, votre cadre de vie, le soutien au tissu associatif (sport, culture, jeunesse, aînés...), le développement économique, les commerces et le service public au cœur de notre engagement... marlyverite2026@gmail.com

Serge LEKADIR – Karim BERBACHE

Groupe des élus Socialistes et indépendants

Non aux nouvelles taxes !

Lors du Conseil Municipal du 3 juillet dernier, nous avons été appelés à nous prononcer sur la création de nouvelles taxes pour notre commune concernant l'occupation du domaine public ; en effet, la neutralisation d'une place de stationnement pour un camion de déménagement, la mise en place d'une benne ou encore d'un échafaudage sont désormais redevables d'une taxe journalière ! Nous avons voté CONTRE l'instauration de ces nouveaux impôts qui pénalisent les habitants de Marly ! Oui à l'accueil des jeunes ! Comme chaque année, nous regrettons que des structures d'animation telles que le Club Ado ou le Passeport Loisirs ne soient (re)mises en place pour accueillir les jeunes pendant tout l'été car tout le monde n'a pas la possibilité de partir en vacances ! Bonne rentrée à tous !

Christian CHATELAIN
Valérie CAPELLE
Marie-Thérèse HOUREZ

Groupe des communistes et républicains

Un journal distribué à chaque Marlysien vantait de grands projets. Ouvrons les yeux : ils appartiennent à l'ancienne équipe municipale. Pendant ce temps, chaussées abîmées, trottoirs dégradés et rues ternes restent sans réponse. Ce que nous attendons : une ville dynamique, avec plus d'âme et d'action. Marly, cœur citoyen.

Belle rentrée.

Virginie MELKI TETTINI

Horaires de la mairie

→ du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
→ le samedi : 8h30 - 12h

► CCAS

1 placette Jules-Henri Lengrand
(ancien centre des impôts)
→ du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Numéros utiles

- Accueil Mairie
03 27 23 99 00
- Police Municipale
03 27 23 99 17
- CCAS
03 27 23 99 24
- Appel d'urgence européen
112

Permanences

- Conciliateur de justice sur rendez-vous, tous les lundis de 14h30 à 16h30 à la Mairie.
Prenez rendez-vous :
→ par téléphone au 03 27 23 99 00
→ par mail à mairie@marly.fr
- Service des Finances Publiques sur rendez-vous au CCAS.
Prenez rendez-vous :
→ sur place, auprès du CCAS
→ par téléphone au 03 27 23 99 24



Marché de Noël



+30
EXPOSANTS

14H - 20H **6 & 7** 14H - 18H
DÉCEMBRE 2025

MÉDIATHÈQUE DE MARLY

Rue Jules Vallès - Marly
evenementiel@marly.fr
03 27 23 99 00

